

LA FERMETTE DE PLASCASSIER

Centre de loisirs/Club Ados
28 Chemin du Servan
Plascassier
06130 Grasse
Tel. : 04.93.60.04.93

PROJET PÉDAGOGIQUE



fermette.plascassier@yahoo.fr
www.fermette-plascassier.com

SOMMAIRE

1. Descriptif du centre	P.3
2. Principaux éléments du projet éducatif	P.4
3. Intentions éducatives	P.4
4. Les Activités	P.5
4.1 Les Besoins de l'enfant	P.5
4.2 L'Activité proprement dite	P.9
4.3 Les Jeux	P.10
5. Vie quotidienne	P.11
5.1 Organisation dans l'espace	P.11
5.2 Horaires	P.12
5.3 Répartition des enfants	P.12
5.4 Accueil et Pointage	P.13
5.5 Fiche sanitaire	P.13
5.6 Repas et Goûter	P.14
5.7 Hygiène et soins	P.15
6. L'équipe d'Adultes	P.16
L'accompagnement des stagiaires	P.17
Relations	P.17
Rôle de l'animateur	P.17
7. le Cadre, la Loi	P.19
Gestion et organisation de la vie du groupe	P.19
Règles de séjour pour les enfants	P.19
La Loi	P.19
Sécurité	P.20
8. Les Partenaires	P.21
9. Le Budget	P.21
10. L'évaluation	P.22

1. Descriptif du centre

La fermette de Plascassier est une association de loi de 1901. Elle gère le Centre de Loisirs sans hébergement « CL » qui accueille des enfants de 3 à 16 ans habitant le hameau de Plascassier ou la région grassoise.

La capacité d'accueil maximum du CL est de :

- ✓ 96 enfants maternels,
- ✓ 120 enfants élémentaires,
- ✓ 48 préadolescents et adolescents.

Le centre de loisirs fonctionne du 1^{er} janvier au 31 décembre, les mercredis, les vacances scolaires et tous les jours pour le périscolaire.

Les locaux

Maternels

- 1 salle à manger de 128,27 m² dont un coin aménagé pour les activités d'environ 20 m²
- 1 cuisine de 93,40 m²
- Une salle de jeux de 123 m², avec 3 placards
- Une salle de repos de 75,40 m²
- Une salle d'activité de 72,6 m²
- Les toilettes enfants et adultes
- La cour de l'école 420 m²
- Une salle de rangement de 14 m²
- Une salle d'infirmerie

Primaires

- 1 salle polyvalente de 150 m²
- 1 salle de 70 m² avec 1 WC et deux douches
- 1 local de rangement (20 m²)
- 2 caves
- Une cantine SODEXO (80 personnes) + cuisine + salle de rangement
- groupe scolaire Macarry
- Nombre de WC: 15 + 3 petits
- Nombre de points d'eau: 9

Surface extérieure:

- 2 cours d'école
- 1 terrain de sport
- 1 préau
- 1 pré communal

Club Ados

- 1 salle de 103 m² avec 2 WC : Salle Centifolia

Surface extérieure:

- 2 cours d'école
- 1 terrain de sport
- 1 pré communal

Les locaux devront être adaptés à l'âge des enfants qu'ils reçoivent, ils devront être sécurisant pour l'enfant.

2. Principaux éléments du projet éducatif

Toutes les actions s'articulent autour du projet éducatif de l'association, par conséquent, autour des objectifs éducatifs qui ont été fixés par le Conseil d'Administration et approuvé en assemblée générale:

📖 *Concourir au développement de l'enfant.*

📖 *Développer la citoyenneté chez l'enfant.*

📖 *Promouvoir le goût de l'apprentissage*

📖 *Encourager l'activité physique et la prise de conscience de l'importance du capital santé et de sa préservation*

📖 *Familiariser l'enfant avec les pratiques culturelles.*

📖 *Sensibiliser l'enfant au respect de l'environnement*

L'association s'attache plus particulièrement à proposer à ses participants des activités à caractère para sportif, culturel, artistique, et multimédia.

3. Intentions éducatives

Les objectifs pédagogiques et opérationnels sont définis par l'équipe d'animation avant le début de chaque période en accord avec l'équipe de direction.

L'évaluation est effectuée pendant et au terme de chaque période.

Chaque soir, un bilan avec l'équipe d'encadrement permettra de connaître l'avancé des objectifs.

En fin de séjour, les objectifs devront être mesurés.

Cf Objectifs Pédagogiques par période et par secteur

Ces documents sont consultables au siège de l'Association.

4. Les Activités

Dans un CL, Tout est activité.

Toutes les activités proposées sont organisées en fonction des besoins de l'enfant

4.1 LES BESOINS DE L'ENFANT

1. LA PETITE ENFANCE : 3-4 ans

1

a. Les besoins physiques

Besoins de mouvements : marcher, sauter, grimper, ramper, porter, lever, pousser etc...

b. Les capacités physiques

- Se fatigue vite et peu de résistance à l'effort
- Découvre son corps
- Découvre le monde en touchant
- Dort dix à douze heures par jour

Besoin de repos :

- Sieste ou recherche de jeux tranquilles
- Tendance à s'isoler, se réconforter dans un coin

2

a. Les besoins intellectuels

- Besoin d'imitation
- Besoin de création
- Besoin de fiction, d'imagination, de connaître le réel

b. Les capacités intellectuelles

- Comprend tout si cela lui est expliqué clairement et simplement
- Concentration et écoute de faible durée
- Ne sait ni lire, ni écrire
- Cherche à comprendre le monde
- N'accepte que difficilement le sentiment de frustration, « il veut tout , tout de suite» et ne peut retarder ses envies à plus tard
- Imaginaire très présent

3

Les besoins affectifs

- Grand besoin d'amour
- Se considère comme le centre du monde : s'accapare les adultes
- Besoin d'être sécurisé à travers des rituels, des objets
- Vit le moment présent en fonction de ses émotions

4

Besoin alimentaire

Saine, adaptée, variée, équilibrée

5

Besoin de sécurité

L'enfant se mesure aux obstacles, à la loi

6

Besoin social

- Imite les personnes qui l'entourent
- Ne collabore pas facilement (jeux collectifs difficiles)
- Utilise le « non » pour s'affirmer par rapport aux autres
- Utilise le « je »

2. LES MATERNELS DE 5-6 ans

L'enfant de 5-6 ans a globalement les mêmes besoins que les enfants de 3-4 ans, hormis :

- Une plus grande capacité à se repérer dans l'espace
- Il est capable d'accéder à des exercices plus sophistiqués
- A une plus grande connaissance du monde qui l'entoure
- Il n'est plus forcément le centre du monde
- Il commence à accepter les relations entre les autres
- Les jeux collectifs sont possibles
- Sa dextérité est plus fine, il aime démonter, découvrir
- Du fait de sa scolarité, la vie en collectivité est plus facile et il accepte mieux les contraintes et les frustrations
- L'enfant commence à s'éloigner de l'adulte et explore ; l'exploration devient active
- L'enfant recherche son autonomie et veut faire seul ; il commence à utiliser et maîtriser colle, ciseaux etc...
- Il a toujours énormément besoin de repère, d'affectif et d'amour
- Il a, à partir de 5 ans, un peu moins besoin de repos (le temps calme avec la possibilité de jouer à des jeux d'imitation, de construction etc... remplace la sieste)

3. LES ELEMENTAIRES DE 6-11 ans

1

a. Les besoins physiques

- Besoin de mouvement, marcher, sauter, grimper etc... mais aussi à l'aide d'engins (patins, trottinette, bicyclette...)
- Besoin de confrontation individuelle ou par équipe (jeux de ballons)

b. Les capacités physiques

- Sa croissance s'effectue de manière régulière
- Il connaît son corps, il est capable d'activités plus compliquées
- Il a besoin de beaucoup se dépenser
- Il se repose de 9 à 10 heures par jour

2

a. Les besoins intellectuels

- Besoin de création (confection d'objets réels, utiles)
- Besoin de vivre des histoires (identification à un héros de BD ou de dessins animés)
- Besoins de créations artistiques et théâtrales
- Besoin de satisfaire sa curiosité dans tous les domaines
- Il aime organiser des fêtes
- Il a accès à la fonction symbolique et à la représentation mentale
- Il lui faut souvent une motivation (un but)

b. Les capacités intellectuelles

- Sa capacité de concentration est importante
- Il sait lire et écrire
- Il est capable de donner un avis personnel
- Il « monte et démonte » les objets pour comprendre leur fonctionnement
- Il a la notion de ce qui est bien ou mal
- Il accorde de l'importance à la notion de justice
- Il est capable de répartir ses envies à plus tard

3

Les besoins affectifs

- Les parents ne sont plus l'unique référent, il appartient aussi à des groupes de copains
- Il se regroupe par affinités (période du meilleur copain)
- Il n'exprime pas ses sentiments de manière spontanée ; début de la pudeur (début de la séduction)
- Il a besoin d'écoute
- Il attend des réponses à ses questions

4

Le besoin social

- Il aime imiter les personnages qui lui plaisent
- A de plus en plus de relations extérieures (club de sports, groupe de copains...)
- Souvent les garçons et les filles se retrouvent dans des groupes séparés (= affirmation de l'identité sexuelle)
- A besoin de partager, de collaborer, d'échanger
- A confiance en l'adulte, c'est celui qui fait respecter les lois et les règles
- Epreuve le besoin de se mesurer à soi-même et aux autres

5

Sécurité

Attention : âge des défis, des exploits

4. LES PRE-ADOLESCENTS DE 12-14 ans

1

a. Les besoins physiques

- Besoin de tester ses limites physiques et cherche à éprouver des sensations
- La fatigue entraînée par la puberté diminue l'endurance

b. Les capacités physiques

- Sa croissance est rapide et se fait par à coups et par paliers
- La puberté bouleverse l'équilibre de son corps : fatigue, pilosité, acné, voix, poitrine
- Les changements de corps peuvent entraîner une maladresse

2

a. Les besoins intellectuels

- Aime concevoir et réaliser des projets
- A une imagination fertile et abondante = souvent bêtises et plaisanteries idiotes

b. Les capacités intellectuelles

- Est capable de raisonner, d'argumenter, de formuler et d'affirmer ses idées
- Peut comprendre des modèles très complexes qui ne sont pas forcément en liens avec la réalité
- Est capable de réaliser des projets
- Aime souvent penser différemment de ses parents

3

Les besoins affectifs

- Met à distance l'affection de ses parents
- Début des relations amoureuses
- Apparition d'un besoin d'expression des émotions (confident, journal, « chat »)
- Susceptibilité exacerbée : prend les choses très à cœur
- A besoin d'un espace personnel sécurisant
- A besoin de beaucoup d'affection et de repères stables

4

Le besoin social

- Cherche l'identité sociale : s'identifier à une personne, un mouvement (grande cause, idole...=danger)
- Affirme ses idées politiques et philosophiques
- Cherche à se réunir en groupe mixte avec une mode, un code (vêtement, langage...)
- L'apparence et le regard des autres est très important
- S'exprime par des réactions extrêmes (colère, vulgarité ou replis)
- Opposition aux règles établies et à l'autorité des parents

5

Sécurité

L'adulte doit fixer des limites précises, clairement définies, de préférence en accord avec l'adulte.

L'autorité doit être implicite, l'adulte doit parfois se faire discret.

4.2 L'ACTIVITE PROPREMENT DITE

Toutes les activités proposées doivent être en adéquation avec les besoins, les capacités et les âges des enfants accueillis.

Le centre de loisirs ne doit pas être une garderie, il a des objectifs d'éveil pédagogique, culturel et éducatif.

Afin que les objectifs pédagogiques soient atteints, plusieurs conditions sont à respecter dans l'activité, un suivi et une évaluation seront effectués pour les objectifs qui vont suivre (dernier chapitre)

- Proposer aux enfants des activités favorisant l'observation et la compréhension du milieu naturel et humain dans lequel ils se trouvent (ex. : sorties en forêt, canyoning, VTT, Randonnée...).
- Proposer aux enfants des activités qui leur permettent de développer leurs capacités sensorielles et motrices pour cela il faudra créer un milieu riche en sollicitations de toutes sortes (ex. : jeux d'accueil attractifs, implication des animateurs au temps calme...).
- Favoriser la coopération entre enfants.
- Favoriser les activités en petits et grands groupes.
- Utiliser au maximum le savoir faire de l'équipe d'encadrement.
- Proposer des activités adaptées à l'âge et aux capacités des enfants
- Individualisation de l'enfant au sein d'une pratique collective.
- Apprendre aux enfants à respecter et à entretenir le matériel mis à leur disposition
- Pratiquer des activités qui solliciteront toutes les capacités chez l'enfant (capacités sensorielles, physiques: marcher, courir, sauter, lancer, grimper, ramper, nager etc.... et les capacités d'expression orale, corporelle, graphique etc....)
- Favoriser le tâtonnement de l'enfant en évitant de lui donner rapidement les solutions et surtout ne pas le laisser devant un constat d'échec.
- Créer un milieu riche en sollicitations qui permettront l'activité spontanée de l'enfant.
- Mettre en valeur les réalisations des enfants.
- **Permettre à l'enfant de sortir de son environnement habituel : ex. : Nuitée, stage avec hébergement...**

Au sein de la ferme nous nous attacherons plus particulièrement à atteindre les objectifs suivants:

- Sensibiliser l'enfant au respect du matériel qu'il utilisera.
- Permettre à l'enfant d'utiliser du matériel qu'il n'a pas l'occasion d'utiliser couramment.
- Favoriser la rencontre entre enfants : inter centre piscine, journée de rencontre....

L'activité articule la journée au centre sans devenir de l'activisme.

Les animateurs proposeront une grande palette de choix de façon à ce que chaque enfant puisse s'épanouir dans l'activité.

L'organisation proposée pourra être modifiée en fonction des attentes et des besoins des enfants : ateliers tournants, activités libres ou dirigées....

4.3 LES JEUX

Le jeu est universellement reconnu comme nécessaire au développement de l'enfant. Les différentes familles de jeux sont :

Jeu de connaissance (Balle nommée), Jeu de mémoire (Kim, Quand je pars en voyage, chants), Jeu intellectuel (Rébus, Marché de padi pado), Jeu sensori-moteurs (Relais, activité manuelle), Jeu de règles (Douaniers contrebandiers), Jeu de construction (Lego, Pâte à sel), Jeu de faire semblant (expression théâtrale, dînette), Jeu sportif (Poule, renard, vipère), Jeu de tables (cartes, jeux de société), Jeu de rondes (crabe rocher, bâton frappeur), jeu de poursuite (la queue du diable), Jeu d'orientation (Course d'orientation), Jeu d'esquive (marchand de couleurs, esquive ballon), jeux chantés....

Lors d'une séance de jeu, il est important de respecter le rythme de l'enfant.

On déclinera les jeux comme suit : jeu de prise en main, jeu semi-actif, jeu actif, jeu semi-actif et jeu de retour au calme.

On peut appeler « jeu » toute activité dont le seul objectif est le plaisir. Le jeu va permettre à l'enfant de s'affirmer en tant qu'individu, il va jouer va ainsi apprendre à devenir autonome.

5. Vie quotidienne

5.1 Organisation dans l'espace

- ✓ Les enfants (3-6 ans) sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle du Cinsault mis à disposition par la Ville (réfectoire, salle de jeux, sanitaires, salle de sieste). Les cours extérieures sont aménagées pour des enfants de maternelle : gazon synthétique, balançoires sécurisées, grand espace de jeux... Les commodités sont également adaptées à la taille de enfants.
- ✓ Les enfants (6-11 ans) sont accueillis dans les locaux de l'école Primaire Macarry ainsi mis à disposition par la Ville, ainsi que la salle polyvalente de 150 m² et la salle Negrin de 70 m² et la salle de Danse. Ils pourront évoluer dans ces espaces aménagés pour l'occasion (grandes tables, tapis de jeux,...).
- ✓ Durant les mercredis de l'année scolaire et le périscolaire, les enfants en CM1 et CM2 sont accueillis dans la salle Centifolia pour une meilleure répartition des groupes.
- ✓ Les préadolescents sont accueillis dans la petite cour attenante à la salle polyvalente ainsi que dans une partie de la salle polyvalente, uniquement en période estivale.
- ✓ Les adolescents sont accueillis dans la Salle Centifolia située 23 chemin du Servan à Plascassier.
- ✓ L'espace de pause pour les animateurs se situe à côté des caves de l'Association. Les régies sont des espaces strictement réservés aux adultes ; leur accès est interdit aux enfants en raison des risques que peuvent comporter certains objets (cutters, compas, cafetière...).

Zones permises avec accès contrôlé :

Les salles d'activités, toilettes enfants, les réfectoires de cantine, les cours.

Zones interdites aux enfants :

Toilettes animateurs, régies, espace cuisine, espace Piscine sans Surveillant Baignade.

Les cuisines sont des zones interdites d'accès aux enfants et aux animateurs.

Aucun endroit ne présente réellement de risques mais pour toutes les situations, aucun enfant ou adolescent ne devra se retrouver isolé dans les différents endroits des 3 structures. L'animateur doit savoir, à chaque moment de la journée ou se trouvent les enfants de son groupe.

5.2 Horaires

En Centre de loisirs :

Maternel, Élémentaire - : 8h00 - 9h00 ; Départ : 17h00 18h00

Préados, Adolescents : 8h00 - 9h00 ; Départ : 17h30 18h00

Les activités devront commencer au plus tard à 9 h30 le matin.

Les horaires des activités pourront être définies par les animateurs à condition que la courbe d'intensité soit respectée (cf. annexe 1).

Les horaires des repas ne seront pas négociables. Les bilans quotidiens (réunions du soir) n'ont pas de durée fixe, cela dépendra du déroulement de la journée et de l'avancée des préparatifs pour les journées à suivre.

Pour le **Périscolaire** maternel, les animateurs récupèrent les enfants à compter de 16h30 et ce, jusqu'à 18h30.

Pour le **Périscolaire** élémentaire, les animateurs récupèrent les enfants de 11h30 à 13h30 : répartition des enfants en deux groupes (pause méridienne repas) puis les animateurs récupèrent les enfants 16h30 et ce, jusqu'à 18h30.

5.3 Répartition des enfants

En Centre de Loisirs :

Pour les enfants de moins de 6 ans : maximum 1 animateur pour 8 enfants sur l'ensemble de la structure.

Pour les enfants de plus de 6 ans : maximum 1 animateur pour 12 enfants sur l'ensemble de la structure.

En Périscolaire :

Pour les enfants de moins de 6 ans : maximum 1 animateur pour 10 enfants sur l'ensemble de la structure.

Pour les enfants de plus de 6 ans : maximum 1 animateur pour 14 enfants sur l'ensemble de la structure.

5.4 Accueil et pointage

Lorsque l'enfant arrive dans une nouvelle structure, il perd tous ses repères, et cela peut le déstabiliser et l'angoisser (surtout pour les maternels).

Le Directeur de secteur devra s'assurer du bon accueil l'enfant.

L'accueil doit se situer dans un cadre agréable attrayant et sécurisant pour l'enfant.

Pour l'adolescent, l'accueil reste un moment privilégié pour les discussions, l'écoute...

Il faudra que l'animateur de par la structuration de son espace d'accueil, réponde à toutes ses conditions.

L'enfant ne devra pas se sentir perdu, noyé dans la masse, mais il devra être reconnu et individualisé.

La rupture entre la vie hors du C.L et la vie au C.L ne devra pas être brusque.

L'animateur devra prendre en charge, dès son arrivée dans la structure, l'enfant inscrit dans son groupe et noter sa présence.

Le départ est une activité qui doit être réfléchi, elle doit permettre à l'enfant de quitter le groupe sans sentiment de frustration.

L'accueil du soir doit être :

- Organisé : les animateurs devront proposer des jeux d'accueil afin que ceux-ci soient le plus vigilant possible sur les départs.
- impérativement contrôlé - les personnes autorisées à récupérer un/des enfant(s) doivent être noter sur les fiches sanitaires qui seront elles-mêmes transmises aux animateurs. En cas de doutes, les animateurs devront faire appel à la direction.

Si un enfant est récupéré avant ou après l'heure de l'accueil, le directeur devra faire noter l'heure de départ. Le personne qui récupère l'enfant devra obligatoirement signer la feuille de présence.

Le Directeur, en cas de trouble de comportement d'une personne autorisée à récupérer un enfant, devra appliquer le protocole (annexe 2)

Les temps d'accueil pourront être organisés par les animateurs si leur proposition respecte les objectifs pédagogiques. La courbe d'intensité devra être automatiquement respectée (annexe 1).

5.5 Fiche sanitaire

Les directeurs de secteur ont accès aux fiches sanitaires ; ils disposeront d'un listing des différents participants (Document appelé : Fiches des Observations), ils devront connaître les recommandations particulières des enfants signalés sur celui-ci.

Ce document ne devra pas circuler ni rester à la vue des enfants ou des personnes extérieures à la structure.

5.6 Repas - Goûter

Le repas est un moment d'échange privilégié.

Le repas doit être un plaisir et un moment où l'enfant fait l'expérience de la notion de vie en collectivité.

Le repas se passera donc dans un cadre agréable et calme ; il sera servi en cantine traditionnelle, les enfants devront rester assis et seront servis à table, par le personnel de service (ou par leur animateur).

Il y aura 2 à 3 services en fonction de l'âge des enfants et de l'effectif ; les maternels mangeront à partir de 11 h30, les élémentaires et adolescents pourront être servi à partir de 12 h ou 12 h30.

Des repas sans porc pourront être commandés (l'information devra être communiquée au bureau dès l'inscription).

Aucun enfant ne devra se lever pendant le repas sans autorisation et le passage aux toilettes se fera systématiquement avant d'entrer dans la cantine.

Il faudra instaurer un respect de la nourriture et solliciter l'apprentissage de nouveaux goûts : utilisation des fiches « Appréciation des repas ».

A la fin du repas, les enfants devront réunir assiettes et couverts pour faciliter le débarrassage, qui sera effectué par le personnel de cantine.

Le repas sera assuré par Sodexo.

En centre de loisirs :

Le goûter sera fourni par l'association : Un planning est régulièrement mis en place.

Chaque animateur se chargera du débarrassage et du rangement de la vaisselle après utilisation. Il devra être précédé d'un retour au calme afin que les enfants puissent apprécier ce temps tout aussi important que les repas.

Les animateurs veilleront à ce que les enfants soient « propres » (mains et bouches nettoyées) après avoir mangé le goûter.

En Péri-scolaire :

Le goûter sera fourni par Sodexo ; il sera à la charge des agents mis à disposition par la ville.

5.7 Hygiène et soins

L'adulte doit être conscient de la nécessité du respect des règles d'hygiène, mais l'enfant lui considère souvent ces règles comme une obligation désagréable.

Tout en restant strict sur les règles d'hygiène l'animateur devra transformer cette « corvée » en habitude attractive et gérer ces moments là comme une activité à part entière.

En cas « d'incident » (pipi...), l'animateur devra pouvoir rassurer l'enfant et dédramatiser la situation avant de procéder au change de l'enfant. Si une douche s'impose, il faudra 2 animateurs en présence de l'enfant. Des vêtements (essentiellement pour les maternels) seront mis à disposition au bureau si l'enfant n'a pas de rechange.

En cas de plaie ou de petites blessures, les enfants, préadolescents et adolescents seront soignés par un animateur et celui-ci devra noter l'incident sur le cahier de pharmacie.

En cas d'accident grave, la direction préviendra les parents, le médecin, les pompiers ou l'hôpital selon la gravité du cas.

Les parents devront être informés de tous les problèmes de santé et d'hygiène qui seront repérés par l'équipe pédagogique.

Les soins pourront être un moment d'apprentissage pour les participants quel que soit leur âge.

Les animateurs veilleront à ce que les affaires et effets personnels des enfants soient rangés, sur les porte-manteaux pour les sacs et vêtements, dans les casiers prévus pour les doudous...

Les enfants devront être propres lorsque les parents viendront les récupérer (mains lavées, nez propre, bouche nettoyée...)

La cigarette et l'alcool seront interdits

6. L'équipe d'adultes

☞ L'équipe de direction est composée du directeur de l'Association M. VALLEJO Lucien, de la Directrice Adjointe Mlle GIORSETTI Sabine, de la directrice du secteur maternel Mlle ADAMO Virginia, du directeur du secteur élémentaire M. DELATTRE Julien et du directeur du secteur adolescent M. SERRES Manaël.

☞ L'équipe d'animation est composée de 10 à 30 animateurs et de brevets d'état pour les activités spécifiques.

☞ Le personnel d'entretien est composé de 7 personnes.

C'est par le travail de l'équipe et par les activités encadrées par les animateurs que les objectifs généraux seront atteints.

L'équipe d'adulte est composée de personnes diplômées pour la majorité, en stage ou motivées pour une première expérience...

- L'équipe de direction : BAFD, BEATEP, BPJEPS
- L'équipe d'animation : BAFA, BAPAAT, BPJEPS, stagiaires BAFA, non diplômés et CAP petite enfance, CAP Service Milieu Rural.
- Personnel d'entretien et de cantine : employés de mairie ou de l'association.

Les animateurs seront recrutés en fonction des besoins de l'association, il faudra que la personne présente un profil adapté à ce que recherche l'équipe de direction : dynamisme, motivation, goût des contacts humains....

Une réunion est prévue avant chaque période de vacances. Elle permettra de réunir toute l'équipe d'animation et de direction en vue de la présentation de l'association, l'organisation du séjour, l'élaboration des plannings d'activités, des discussions autour du projet pédagogique....

L'équipe d'animation et de direction se réunira tous les soirs pendant les périodes de vacances scolaires, afin de faire un point général sur la journée.

Un bilan global sur la session de travail sera effectué pour chaque animateur, l'évaluation sera réalisée à partir de la grille d'évaluation.

Les personnels de cuisine et d'entretien sont des membres à part entière de l'équipe.

Nous travaillons tous dans un but commun avec des objectifs communs. La discussion est donc ouverte à tous. L'animateur devra parler avec l'équipe pour :

- relativiser les jugements
- favoriser la cohérence de l'équipe
- apporter sa vision des choses
- discuter d'un problème le plus rapidement possible

La direction veillera à ce qu'il y ait une bonne entente de l'équipe d'animation (conflit, silence d'une personne...)

La notion de relation dans un C.L est primordiale car sans bonnes relations aucun objectif ne pourrait être atteint.

La discussion est donc ouverte à tous

L'accompagnement des stagiaires

Les stagiaires BAFA travaillent en collaboration avec un animateur diplômé et expérimenté. Les stagiaires sont évalués par l'équipe de direction sur leurs savoirs, leur savoir- être, et leur savoir faire. Une à deux fois par semaine, des bilans sont établis pour accompagner le stagiaire (cf. annexe 3). Tout stage devra être visé par le Directeur de la structure M.VALLEJO ou son adjointe Mlle GIORSETTI.

Relations

adultes - adultes

- L'adulte devra être responsable et poli.
- Il devra avoir une tenue correcte.
- L'adulte devra favoriser les discussions et les échanges
- Il devra être solidaire avec son équipe.
- L'adulte devra respecter la hiérarchie établie par le Conseil d'Administration de l'Association.

adultes - enfants

- L'adulte et les enfants devront définir des règles à respecter et s'y tenir.
- L'adulte devra être disponible et constamment à l'écoute des enfants.
- L'adulte essaiera d'anticiper les demandes des enfants.
- L'adulte individualisera au maximum les relations avec les enfants.
- L'adulte devra favoriser l'expression des enfants et les écouter.
- Il faudra respecter les différences (physiques, religieuses et culturelles etc....)
- L'adulte devra être attentif au comportement de chaque enfant dans le groupe.
- L'adulte devra suggérer et non imposer.

Le rôle de l'animateur

Etre en relation avec :

- Les enfants
- Les familles
- L'équipe d'animation
- L'équipe de direction

Animer et organiser la vie quotidienne pendant les moments d'accueil, le repas de midi et le goûter, le coucher. S'attacher au respect de l'hygiène et des soins.

Animer et organiser les activités de loisirs et éducatives (prendre en compte l'état physique et psychologique de l'enfant) :

- Jeux de plein air
- Jeux sportifs et para sportifs (motiver et dynamiser)
- Activités manuelles, culturelles, artistiques...

Travailler avec une équipe d'adultes : animateurs, équipe de direction, agents de service...

Assurer la sécurité physique et morale des jeunes dont ils ont la charge
Faire respecter les règles :

- D'un jeu
- De vie en collectivité

Avoir un rôle formateur : adapter son expérience et son savoir faire.

Avoir un rôle éducatif : construire et conduire un projet d'animation en relation avec le projet pédagogique et les autres animateurs.

Savoir analyser et évaluer des activités proposées (en participant activement aux réunions de préparation et d'évaluation)

7. Le Cadre, la Loi

Gestion et organisation de la vie du groupe

L'animateur aura en charge la gestion de son groupe, les actions et activités devront être adaptées à l'âge des enfants et au thème abordé.
Les règles d'hygiène et de sécurité devront être respectées.

Règles du séjour pour les enfants

Les règles de vie pourront être proposées et écrites par les enfants et les adolescents en début de chaque période, en collaboration avec leurs animateurs.

Loi

- L'animateur :

Tout animateur embauché par l'association se devra de respecter l'organisation et le fonctionnement de l'association. La direction se réserve le droit de recourir à des sanctions si nécessaire.

- Les enfants :

Les enfants devront se prêter à l'autorité des adultes.

- Les parents :

Tout parent ayant pris connaissance et ayant signé le règlement se verra dans l'obligation de respecter celui-ci dans sa totalité.

- Les adjoints :

Les adjoints pédagogiques ou de direction devront se prêter à l'autorité du Directeur.

Sécurité

Les règles de sécurité ne seront pas négociables.

Les animateurs devront proposer des activités adaptées à l'âge des enfants et ne comportant pas de risques physiques ni moraux.

L'équipe de direction veillera au respect de toutes les règles de sécurité énoncées à la réunion (sorties, lors des activités manuelles, sportives...) :

- pendant les activités manuelles : le matériel devra être manipulé avec précaution et ne pourra être utilisé autrement que pour ce dont il est prévu. Tout devra être rangé dès la fin de l'activité dans les endroits prévus à cet effet de façon à éviter les accidents. Les bacs de rangements devront rester rangés dans la régie.
- Pendant les activités sportives : chaque animateur devra se munir d'une trousse de secours dès qu'il se rendra à l'extérieur avec son groupe d'enfants (terrain de sport, pré...). Il devra systématiquement délimiter un périmètre de jeu.
- Lors des sorties :

Le bus : un « chef de convoi » sera désigné par l'équipe de direction, il sera positionné en bas à l'entrée du bus pour compter l'effectif ; un autre animateur sera dans le bus pour accueillir les premiers enfants entrés, alors que les autres animateurs veilleront à la sécurité du groupe à l'extérieur. Au fur et à mesure que les enfants rentreront dans le bus, un animateur montera pour aider au placement. Les enfants devront être re-comptés une fois installés, avant le départ du convoi. La personne qui comptera les enfants pour le retour sera la même personne qui a compté à l'aller. Pendant le trajet, un adulte devra être positionné près de chaque porte à issue de secours, les ceintures de sécurité devront être attachées.

Traversée d'une route : deux animateurs stopperont la circulation de chaque côté du sens de circulation en se positionnant assez loin du passage clouté.

La marche : lors d'un déplacement en groupe, les animateurs devront se placer devant, derrière et latéralement du côté de la route si les animateurs sont plus nombreux. La marche se fera à droite, dans le sens de la circulation.

A la piscine : conformément à la législation concernant la baignade, il faut 1 animateur dans l'eau pour 5 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur dans l'eau pour 8 enfants de plus de 6 ans ainsi qu'un animateur, en tenue de baignade, à l'extérieur du bassin. Un maître nageur sera obligatoire.

Chaque animateur aura en sa possession une trousse à pharmacie pour toutes les sorties.

- Tout au long de la journée, chaque animateur, responsable de son groupe, devra veiller à ce qu'aucune personne extérieure ne s'immisce et ne perturbe le groupe.
- L'animateur doit être vigilant de 8 h à 18 h.
- Il devra connaître le nombre d'enfants dont il est responsable à n'importe quel moment de la journée.
- Il devra veiller à la sécurité physique mais aussi morale.

Il devra être très vigilant lors de l'accueil du matin et le départ

8. Les Partenaires

Les partenaires de l'Association sont :

- La Ville de Grasse
- La CAFAM,
- Le Conseil général,
- Le Conseil régional.

9. Le budget

Le budget est établi prévisionnellement en fin d'année civile, poste par poste. Il est contrôlé grâce à une situation comptable mensuelle. Il est établi en fonction du compte de résultat de l'année précédente et des actions prévues pour l'année en cours.

Tarifs

Les tarifs sont calculés en fonctions du Quotient Familial de la famille

En centre de loisirs :

- ⊙ de 2,06 € à 15 € par jour payable à la semaine pour les habitants de la commune de Grasse ou travaillant sur Grasse.
- ⊙ De 15 € à 20 € par jour payable à la semaine pour les familles hors commune de Grasse.

En Péricolaire :

- ⊙ de 3 € à 25 € par mois payable au trimestre pour les enfants scolarisés à l'école Cinsault et Macarry de Plascassier.

10. L'Évaluation

Évaluer, c'est reconnaître et mesurer des effets, donc porter un jugement sur une valeur. L'évaluation doit donc s'entourer de garanties.

Il s'agit d'un acte politique qui vise la participation des acteurs, c'est aussi un outil d'aide à la décision qui favorise l'aptitude à coopérer.

Une évaluation permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite et de capitaliser les acquis de l'expérience.

Avant, pendant et après la réalisation du projet, le directeur et l'équipe pédagogique prennent du temps pour l'évaluation.

Les modalités de celle-ci (méthodes, indicateurs, outils) diffèrent selon les objectifs fixés et le moment de l'action.

Avant l'action ou au moment de la conception du projet

Le directeur, à partir d'un diagnostic, choisit des objectifs pertinents dont les résultats sont mesurables.

L'évaluation permet également de prendre du recul sur les actions en cours, dans des situations où l'urgence guide parfois la décision.

Après l'action

Au-delà du bilan d'activités qui correspond uniquement à des données à un temps T, les résultats de l'évaluation sont utilisés pour améliorer l'accueil, choisir les actions les plus efficaces ou modifier certaines démarches.

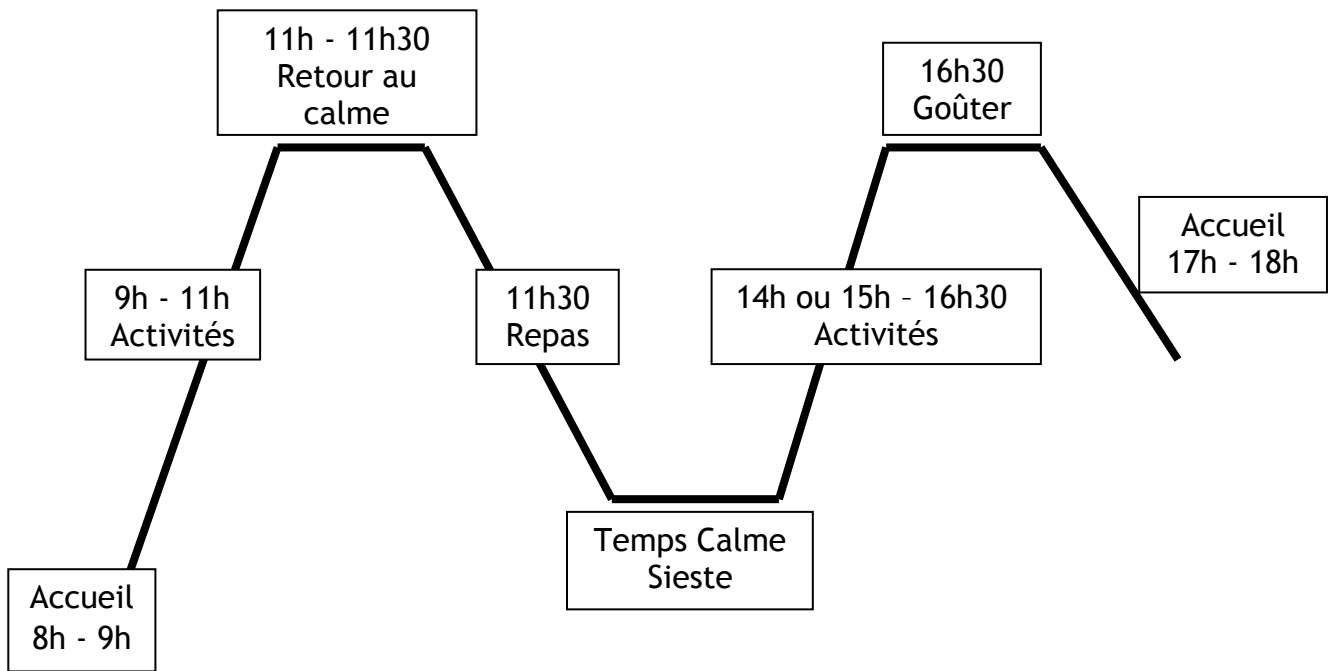
Au-delà de ces modalités, on peut noter que la démarche en elle-même permet le questionnement sur son propre mode de fonctionnement.

Les discussions, les échanges nécessaires à la définition d'indicateurs et à la collecte de données, peuvent faire évoluer les pratiques par la concertation et la confrontation des représentations et des faits.

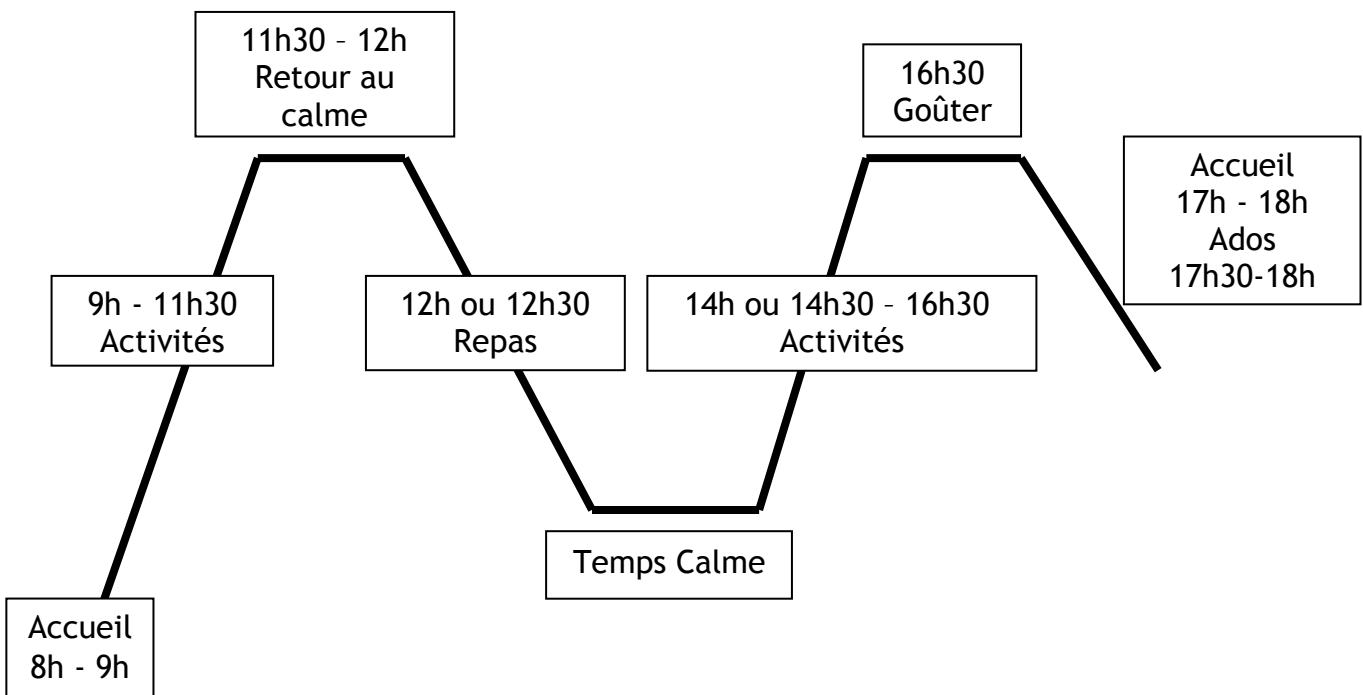
Cf Objectifs Pédagogiques par période et par secteur

Ces documents sont consultables au siège de l'Association.

COURBE D'INTENSITE MOINS DE 6 ANS



COURBE D'INTENSITE PLUS DE 6 ANS



PROTOCOLE

A suivre dans le cas où un parent ou une personne autorisée présente un trouble du comportement et souhaite récupérer un enfant

Conformément à l'article 11 du règlement de LA FERMETTE DE PLASCASSIER dont le responsable légal déclare avoir pris connaissance et accepte l'ensemble de ces articles ; il est acté et convenu ce qui suit.

Démarches à réalisées :

1. Informers le responsable de la structure
En cas de présence du responsable désigné, l'animateur ou l'agent est déchargé de toutes responsabilités. Le responsable présent devra exécuter la marche à suivre suivante en cas d'absence du responsable, l'animateur ou l'agent sera habilité à poursuivre la démarche
2. Isoler le parent ou personne autorisée
3. Exprimer avec tact mais fermeté les inquiétudes
4. Contacters une autre personne autorisée à récupérer l'enfant

En cas de refus du parent d'obtempérer

1. Proposer au parent un alcotest situé :
 - a. en maternelle : dans le placard pharmacie ou salle d'infirmierie,
 - b. en élémentaire : armoire pharmacie, bureau de direction,
 - c. en salle Centifolia : armoire à pharmacie

En cas de refus

1. Ne pas s'énerver ; rester ferme et calme
2. Prévenir le commissariat de police nationale au 04/93/40/91/91 ou gendarmerie nationale au 04/93/70/40/73
3. Faire une « information préoccupante » auprès du Conseil Général circonscription de Grasse

GRILLE D'ÉVALUATION POUR STAGE PRATIQUE B.A.F.A

1. Connaissance de l'enfant

Respect des besoins, possibilités, rythmes de vie				
Sécurité morale, physique, affective				
Relations avec la famille				
Favorise la vie de groupe				
Commentaires :				

2. Connaissance des groupes d'enfants

Observation				
Ecoute				
Aide au groupe, échange				
Commentaires :				

3. L'équipe Pédagogique

Sentiment d'appartenance				
Relation d'aide				
Participation, investissement				
Commentaires :				

4. L'Activité

Motivation, dynamisme				
Technicité et diversité				
Adaptation aux situations				
Commentaires :				

5. Formation

Rôle éducateur				
Auto-évaluation				
Ouverture sur l'environnement, la documentation				
Commentaires :				

6. Vie quotidienne

Souci des aspects matériels				
Sens de l'organisation, gestion du temps				
Disponibilité (dans le cadre du séjour)				
Commentaires :				

CONCLUSION

--